



## Bourses pour le LYCEE FRANÇAIS INTERNATIONAL Samuel Beckett

Notice d'information destinée aux familles des candidats en 2023-2024

### OBSERVATION IMPORTANTE

Conditions spécifiques pour les modalités d'hébergement à Dublin : voir ci-après

### EXAMEN MEDICAL DU CANDIDAT BOURSIER

**Un bon état de santé (physique et psychologique) des élèves est indispensable à la réussite de leur scolarité pendant l'année d'études à l'étranger.**

**Pour les candidats retenus par la commission nationale**, un certificat médical devra être fourni et fera apparaître en toute objectivité l'état de santé du candidat et notamment les traitements en cours.

### DATE DE DEPART ET QUESTIONS DIVERSES

La bourse est accordée pour la durée d'une année scolaire. Pour fixer la date du départ de l'élève boursier et régler les diverses questions relatives à son séjour à Dublin, la famille doit s'adresser à **M. le Proviseur du lycée français d'Irlande, Eurocampus, Roebuck Road, Clonskeagh DUBLIN 14, IRLANDE** (☎ 00 353 1 288 48 34).

### CONDITIONS D'EMBARQUEMENT ET DE SEJOUR

L'élève boursier devra être muni d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport. L'élève boursier mineur devra être muni, en plus, de l'autorisation de sortie du territoire signée par un titulaire de l'autorité parentale. Pour plus d'informations sur l'autorisation de sortie de territoire et le formulaire indispensable, consultez le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>.

Pour les élèves non ressortissants de l'Union Européenne, il vous appartient également de vous informer sur l'évolution éventuelle des formalités d'accueil et de séjour dans le pays.

### CONDITIONS D'HEBERGEMENT

Le lycée français d'Irlande ne comporte pas d'internat. **Les élèves admis doivent s'inscrire obligatoirement au service de famille d'accueil du LFI qui sera chargé de les mettre en relation avec des familles irlandaises susceptibles de les héberger. Le service « Familles d'accueil » du LFI assurera aussi un suivi moral des élèves pendant toute la durée du séjour en Irlande. Son coût est de 1000 euros.** Le représentant légal signera un contrat d'hébergement directement avec la famille d'accueil proposée par le LFI.

## **FRAIS RESTANTS À LA CHARGE DES FAMILLES**

Le montant de la bourse couvre au moins les frais de scolarité.

Selon le taux de bourse accordé, la famille peut avoir à assumer une partie ou la totalité des frais de transport dans Dublin, les fournitures scolaires, ainsi que les frais de séjour dans une famille irlandaise.

Concernant les frais de voyage, les élèves boursiers de lycée bénéficieront d'une aide forfaitaire.

Il est opportun que l'élève boursier dispose de suffisamment d'argent à son arrivée à Dublin et à chaque début de trimestre, la bourse n'étant versée qu'après la constatation de la présence de l'élève dans l'établissement. En règle générale, le versement de la bourse intervient environ un mois après chaque début de trimestre.

**A titre indicatif : montant annuel de la bourse allouée pour l'année scolaire 2023-2024 :** en fonction des ressources et charges de la famille, le montant de la bourse, hors bourse au mérite, varie entre 9 760 euros et 21 850 euros.

## **CONDITIONS DE PAIEMENT DE LA BOURSE**

Le montant de la bourse est payé par trimestre, directement au proviseur du lycée français d'Irlande qui verse à l'élève boursier les sommes qui lui reviennent après déduction des frais de scolarité et d'hébergement en famille d'accueil s'il y a lieu.

## **RENONCIATION A LA BOURSE**

Si, après acceptation de la bourse, l'élève se trouve dans l'obligation d'y renoncer pour des motifs imprévisibles (maladie, changement grave dans la situation familiale, etc.), la famille est tenue d'en informer immédiatement le bureau du programme "vie de l'élève" et **M. le proviseur du Lycée Français d'Irlande**.

### **À titre indicatif**

#### **ESTIMATION DES COÛTS – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024**

| Lycée français d'Irlande | Frais de scolarité (annuels)     | Hébergement (annuel) |   |                                 | Manuels scolaires et droits d'inscription aux examens (annuels) |       | Transports urbains (annuels) | TOTAL    |   |          |
|--------------------------|----------------------------------|----------------------|---|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------|-------|------------------------------|----------|---|----------|
| Premières                | 9 751 €                          | 9 975 €              | à | 10 710€                         | Manuels scolaires inscription EA                                | 260 € | 700 €                        | 20 851 € | à | 21 586 € |
| Terminales               |                                  |                      |   |                                 | Manuels scolaires inscription au Bac                            | 165 € |                              | 21 111 € | à | 21 846 € |
|                          |                                  |                      |   |                                 |                                                                 | 260 € |                              |          |   |          |
|                          |                                  |                      |   |                                 |                                                                 | 425 € |                              |          |   |          |
|                          | dont 500 € (frais d'inscription) |                      |   | dont 1 000 € (suivi des élèves) |                                                                 |       |                              |          |   |          |